

Engagements des référents de site de compostage partagé

Le bon fonctionnement d'un site de compostage partagé nécessite l'implication de référents bénévoles (à minima 2 personnes).

Les référents du site s'engagent :

Contact mail site :

- Suivre une formation initiale de 3 heures pour s'approprier les principes du compostage garant de la qualité du compost produit et du bon fonctionnement du site. Cette formation est proposée sur inscription gratuite à un atelier compostage auprès du Grand Reims (Tél : 03.26.02.90.90 ou sur grandreims.fr).
- Suivre la formation de perfectionnement (niveau 2) de 3 heures, gratuite et sur inscription, environ 6 mois après l'installation des composteurs afin d'obtenir une première expérience de la gestion d'un site et poser les éventuelles questions liées à celle-ci au maître composteur ainsi que d'acquérir des connaissances plus approfondies sur le processus du compostage.
- Respecter la capacité d'accueil du site pour le gérer de manière autonome afin de pérenniser la démarche. Le nombre maximal de participants est préconisé à 30 foyers pour un site composé de 3 modules de 1 m³ dont 1 module dédié à la réserve de structurant.
- Faire émarger les participants le document « Règlement de fonctionnement d'un site de compostage partagé à destination des participants du site de compostage partagé ». S'assurer de l'application du règlement de fonctionnement du site par les utilisateurs, afin de les responsabiliser à l'usage du lieu et les former à la pratique du compostage.
- S'assurer que le compost produit est uniquement destinés aux producteurs de biodéchets ou à l'exploitant du site pour leur propre usage (massifs, potager, jardinières, bandes florales, arbres/arbustes/plantes ornementales de la copropriété ou du quartier ou du square). Ce compost ne pourra être cédé à un tiers que ce soit à titre onéreux ou gratuit puisqu'il ne répond pas à la norme NF U44-051.
- Veiller à interdire toute publicité à caractère commercial sur le site, sauf autorisation explicite de la ville.
- Veiller à la propreté du lieu avec une vigilance particulière concernant les dépôts sauvages autour des bacs (au besoin, contactez allo propreté au 03.26.77.71.11).
- Assurer le nettoyage du site et l'évacuation des déchets générés par un mauvais usage du compost-site (dépôt de déchets non compostables ou non adaptés à un composteur partagés). Les déchets ménagers peuvent ainsi être évacués via le dispositif de collecte des ordures ménagères après dépôt en sacs.
- Préserver les informations destinées aux riverains installées par le Grand Reims afin de leur faire connaître le fonctionnement du site et au besoin informer le Grand Reims de toute détérioration de cette signalétique.
- Transmettre au Grand Reims les résultats quantitatifs obtenus (nombre d'adhérents, cycles de compostage réalisés notamment) et informer le Grand Reims des anomalies rencontrées.
- Informer le Grand Reims de toute modification du présent règlement et notamment des contacts des référents du site.

Ce document est à compléter et à retourner au Grand Reims à chaque modification.

NOM	PRÉNOM	Téléphone	Mail	DATE DE FORMATION	DATE DE DEMARRAGE DE MISSION DE REFERENT	DATE DE FIN	A cocher si mail personnel liste d'envoi suivi de site*	A cocher si envoi lettre d'actualité compostage du Grand Reims*	SIGNATURE

**Les informations personnelles recueillies dans le cadre de la charte ont pour finalité la bonne gestion et le bon suivi de celle-ci. Les données personnelles fournies peuvent faire l'objet d'un traitement informatique. Elles sont conservées pendant 5 ans à compter de la signature du présent contrat.
La Communauté urbaine du Grand Reims est le responsable du traitement des données.
Conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement du traitement. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Vous avez la possibilité de contacter notre délégué à la protection des données, pour toute information concernant vos données personnelles : dpo@grandreims.fr ou d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).*